

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20261005-2026_071_BC_6-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 3
Nombre d'absents : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE CINQ OCTOBRE à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2026_071_BC_6
Création d'Activité : Attribution de subventions pour 2026 à l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (l'ADIE) et Initiative Réunion

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 13

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Manon VINCELOT - Mr Erick FONTAINE

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
29 septembre 2026

M. Eric RENE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Karim JUHOOR procuration à M. Gabriel AUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
12/10/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 OCTOBRE 2026

AFFAIRE N°2026 071 BC 6 : CRÉATION D'ACTIVITÉ : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 2026 À L'ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE (L'ADIE) ET INITIATIVE RÉUNION

Le Président de séance expose :

Le Territoire de l'Ouest (TO), dans le cadre de sa compétence politique de la ville, participe aux dispositifs contractuels en faveur de l'accès à l'emploi et de la création d'activités.

Le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) contractualisé par un protocole signé entre l'Etat et le Territoire de l'Ouest pour la période de 2022 à 2027 contribue au soutien de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (l'ADIE) et Initiative Réunion pour favoriser le développement de la création d'entreprise et d'emploi par des publics en insertion.

Ces deux structures interviennent en complémentarité dans le parcours entrepreneurial :

- **L'ADIE agit en amont** avec des **microcrédits** et un **accompagnement de proximité** pour les porteurs de projets en situation de fragilité.
- **Initiative Réunion intervient en aval** avec des **prêts d'honneur** et un **soutien à la structuration des projets**, facilitant ainsi l'accès au financement bancaire.

Il est proposé de vous présenter le bilan des deux structures pour le renouvellement de leur subvention 2026.

1. ADIE : Bilan 2025 sur le Territoire de l'Ouest

Depuis 2014, l'ADIE Réunion a permis à plus de 3 500 personnes de bénéficier d'un service (2 038 entreprises créées ou développées) sur le Territoire de l'Ouest.

Basée à Savannah, la structure a des agences également à Saint-Denis, à Saint-Pierre et à Saint-André. Pour cette action sur le Territoire de l'Ouest, 5 salariés, un directeur territorial et 12 bénévoles sont mobilisés.

Les indicateurs proposés par la structure pour évaluer leur action sont :

Indicateurs	Données 2023	Données 2024	Données 2025
Nombre de personnes financées par un microcrédit professionnel accompagné	417	403	320
Nombre de personnes financées par un prêt d'honneur	105	61	125
Nombre de personnes financées par un microcrédit mobilité	341	382	359
Nombre de personnes accompagnées avec au moins un service dans l'année	1305	1208	1668
Montant des microcrédits décaissés	5 893 705€	5 703 664€	5 417 558 €

Pour le Territoire, ce sont également 548 entrepreneurs accompagnés.

L'association a également été présente sur le territoire au travers plusieurs manifestations dont 50 actions d'aller-vers menées sur le territoire de l'Ouest (Présentation en ACI avec AGK, Kaz A ID).

2. Initiative Réunion : Bilan 2025

Créée il y a 26 ans, l'association Initiative Réunion est affiliée au réseau national Initiative France, et intervient dans le financement des micros crédits à la création d'entreprises pour des publics en marge des recours bancaires ainsi qu'au développement des entreprises existantes.

L'effectif est de 10 salariés dont 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP) affectés à l'accompagnement des projets sur l'Ouest.

L'association met à disposition des bénéficiaires des conseils notamment en matière de droit, de gestion, de recouvrement et de marketing. Le système de parrainage est également proposé.

À cela s'ajoute des outils numériques (mails, réseaux sociaux) qui relayent auprès des entrepreneurs les informations sur les dispositifs, les formations, les portraits de chefs d'entreprises...

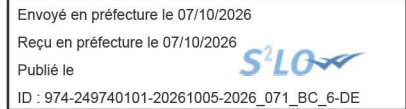
Les indicateurs proposés par la structure pour évaluer leur action sont :

Indicateurs	Données 2023	Données 2024	Données 2025
Nombre d'entreprise financées	59	54	65
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	71	58	55
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	155	122	201

En 2025, le montant total des prêts bancaires mobilisés étaient de 8 049 000 € dans l'économie du Territoire de l'Ouest.

Initiative Réunion porte également le dispositif Cité Lab qui permet de dénicher les talents directement au sein des quartiers QPV afin de les accompagner dans leur création d'entreprise. Le local se veut un lieu ouvert dédié a la création d'entreprise et â l'insertion, favorisant les échanges aussi bien entre les acteurs de l'accompagnement qu'entre les porteurs de projets/entrepreneurs.

Des actions ont été mises en place sur l'Ouest comme : le Marché des créatrices au Port, des café créa au sein des agences de France Travail. Des permanences ont également été réalisées au Port, à la Possession et Saint-Paul.



3. Convention 2026 :

Au titre de l'année 2026, les deux associations ont sollicité une subvention de **35 000 €** chacune. Au regard des demandes formulées, il est proposé de retenir un montant de **30 000 € par structure**, soit une enveloppe globale de **60 000 €**.

En 2026, les associations devront poursuivre leurs actions menées avec les acteurs de l'Insertion dont le PLIE ainsi que le développement des actions en lien avec les acteurs de l'ESS (ACI, Monnaie locale, ...).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 17/09/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 14/09/2026.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € à l'association Initiative Réunion au titre de l'exercice 2026 ;**
- AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € à l'association ADIE au titre de l'exercice 2026 ;**
- AUTORISER le Président à signer les conventions correspondantes ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président